

# VII<sup>ème</sup> session ordinaire du Conseil des Ministres du COREP

Brazzaville, les 09, 10 et 11 juillet 2008

---

## COMMUNIQUE FINAL DE LA REUNION DES MINISTRES

1. La VII<sup>ème</sup> session ordinaire du Conseil des Ministres des pays membres du Comité Régional des Pêches du Golfe de Guinée (COREP) s'est tenue à Brazzaville au Congo du 09 au 11 juillet 2008.
2. les Etats membres ci-après y ont pris part :

La République du Cameroun, la République du Congo, la République Démocratique du Congo, la République Gabonaise, et la République Démocratique de Sao Tomé et Príncipe et à titre d'observateurs la République d'Angola.

3. Ont également pris part à cette réunion, le Secrétariat Général de la CEEAC et les représentants de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO).
4. L'ouverture des travaux a été présidée par Monsieur le Premier Ministre Chargé de la Coordination de l'Action du Gouvernement et des Privatisations. Quatre allocutions ont été prononcées par le Secrétaire Général du COREP, le Secrétaire Général Adjoint de la CEEAC, le Président en Exercice sortant et Le premier Ministre ouvrant les travaux.
5. Les Ministres ont abordé les points soumis par les experts dans la note de synthèse.

Au titre des résolutions :

- Le Président en exercice du Conseil a indiqué que le Congo va proposer dans un délai d'un mois le nom du nouveau secrétaire général du COREP ;
- Les Ministres ont décidé de l'assainissement des comptes du COREP et du renforcement de ses capacités humaines
- Ils ont amendé le projet de convention révisée relative au développement des pêches dans le Golfe de Guinée et ont instruit l'expert juriste et la FAO de finaliser rapidement les textes de la convention et l'organigramme du COREP à soumettre à la signature des Etats ;
- Ils ont adopté le Plan d'Action Stratégique ;
- les Ministres ont convenu de l'organisation d'une table ronde des bailleurs de fonds au mois de Novembre 2008.

Le Conseil des Ministres a donné mandat au pays de siège du COREP d'assurer la gestion financière et le contrôle des opérations du COREP (subventions CEEAC et contributions des Etats) en attendant la finalisation du processus de revitalisation en cours.

Le Président en exercice a indiqué que le financement de la session extraordinaire du COREP sera assuré par le pays hôte. La CEEAC examinera favorablement la requête relative à la prise en charge de cette réunion.

Le Conseil des Ministres a exprimé sa reconnaissance à la FAO pour les efforts consentis et l'expertise fournie en vue de la redynamisation du COREP.

Les Ministres ont félicité la CEEAC pour l'accomplissement avec diligence des recommandations de l'atelier technique de Libreville ainsi que pour les efforts entrepris en vue de la tenue de la présente session.

A l'issue de leur travaux, les Ministres ont remercié le Gouvernement et le peuple congolais pour l'hospitalité et les marques d'attention dont ils ont été l'objet durant leur séjour au Congo.

Fait à Brazzaville, le 11 juillet 2008.

**LE PRESIDENT EN EXERCICE**

**Guy Brice Parfait KOLELAS**  
MINISTRE DE LA PECHE MARITIME ET  
CONTINENTALE, CHARGE DE  
L'AQUACULTURE